

Lettre d'information

NATURA 2000



Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente

n° **2**
Août
2020

Édito



Les paysages et les richesses naturelles sont des traits marquants de notre territoire, un atout pour son attractivité, une préoccupation majeure des habitants, depuis longtemps prise en compte par les collectivités.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère (FDC48) a pris en charge l'animation du site Natura 2000 des vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente, sous l'égide de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, en lien avec les 3 autres sites Natura 2000 qu'elle animait déjà, dans un souci de cohérence territoriale. L'objectif du réseau natura 2000 est de préserver les milieux naturels et les espèces, animales et végétales, rares ou menacées, à l'échelle de l'Europe.

Or, cette ambition ne serait pas envisageable sans l'engagement des propriétaires, le soutien des collectivités, la contribution des habitants, la vigilance des usagers, ou encore l'implication des associations et la transmission des bonnes pratiques des enfants sensibilisés vers leurs parents. Sans ces forces vives du territoire, rien ne serait, en effet, possible.

La preuve est faite que nous pouvons contribuer à l'équilibre harmonieux et durable qui doit s'instaurer entre protection de la nature et maintien de nos activités afin que notre magnifique patrimoine naturel continue d'être un moteur de développement pour le territoire.

La crise liée au Covid-19 que nous subissons depuis plusieurs mois nous l'a brutalement rappelé et le temps du confinement a pu être, pour beaucoup, un moment propice à la réflexion et au recentrage sur ces vraies valeurs. Puisse-t-on continuer de nous en inspirer !

Henri COUDERC

Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

16 communes

Une grande diversité de milieux et d'espèces à préserver tout en conciliant les activités et usages

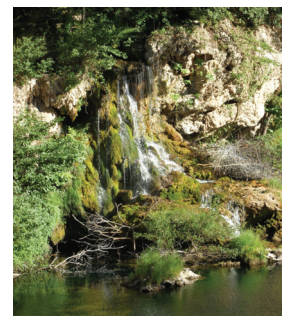
24 habitats et 17 espèces d'intérêt communautaire



Castor d'Europe

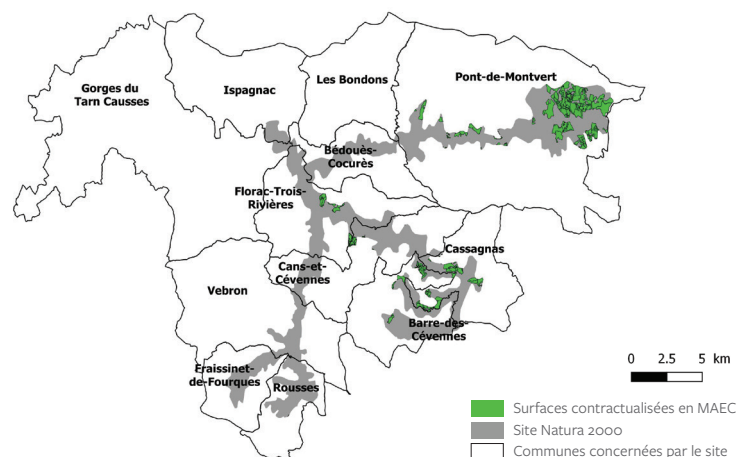


Rosalie des Alpes



Source pétrifiante

8 agriculteurs investis dans des contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)



Sources : data.gouv, PNC.2019 - Auteur : FDC48 (Avril - 2020)

Suivis & études

Amélioration des connaissances sur la répartition et les effectifs des chauves souris



Les chauves-souris vivent au plus près des Hommes puisque bien souvent l'été, elles logent dans nos maisons. Elles passent la journée derrière les volets, dans les greniers ou dans les caves, avant d'aller chasser des insectes la nuit.

Alliées des jardiniers (prédateurs d'insectes ravageurs de légumes et de fruits, leurs déjections sont de très bons fertilisants naturels), elles sont également des partenaires dans la lutte contre certains insectes exotiques (pyrale du buis, carpocapse du châtaignier, etc.).

Cette année, l'ALEPE (Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement) a contrôlé les 8 colonies de Petits Rhinolophes inventoriées lors de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 en 2012. 2 sont toujours présentes, 3 semblent avoir été désertées (château d'Arigès, Carlègue et les Vanel) et 3 n'ont pas pu être contrôlées (château du Miral, ponts des Crozes et pont du Poumas).

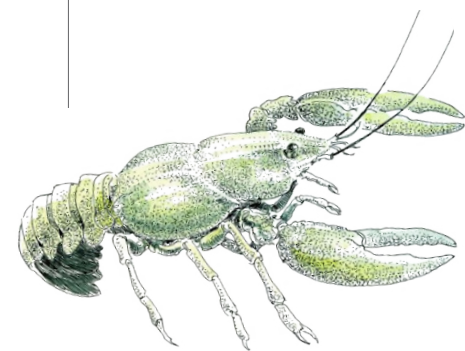


Pêche de sauvetage sur le Tarnon

La FDPPMA et la FDC48 sont intervenues au niveau de la commune de Rousses avant les travaux sur le pont de Carnac. Dans un premier temps, une évaluation des incidences du projet a été réalisée. Ensuite une opération de réduction de l'impact des travaux a été menée.

300 poissons ont été sauvés et relâchés

(Vairon, Truite fario, Loche franche et Goujon)



50% des stations suivies abritent des écrevisses à pattes blanches

WANTED

Vous connaissez des gîtes à chauves-souris ? Contactez l'ALEPE !

04 66 47 09 97 | contact@alepe48.fr

Une enquête a été lancée au printemps 2020 auprès de tous les habitants des communes du site Natura 2000 en partenariat avec l'ALEPE. En signalant des gîtes, vous contribuez à la protection et à l'étude des chauves-souris.

La population de chauves-souris a diminué de **38%** entre 2006 et 2016

Ce travail d'inventaire sur les chauves-souris est très important du fait de leur raréfaction et du manque de connaissances concernant leur répartition précise, les effectifs et la définition des principaux habitats utilisés. Les informations obtenues permettront aussi d'apporter des mesures de gestion, d'information et de sensibilisation nécessaires à leur conservation.

Communication & sensibilisation

Conception d'une exposition pédagogique sur les sites Natura 2000 de Lozère par les écoliers et collégiens

Enseignants et élèves ont travaillé, avec l'aide des animateurs Natura 2000, sur l'année scolaire 2018-2019, sur les contenus de l'exposition. Des textes et dessins ont été produits sur le thème de la conservation de la biodiversité au travers du réseau Natura 2000 et des sites de Lozère.

Le chargé de mission de la FDC48 est intervenu auprès de l'ensemble des

classes de 6^{ème} du collège de Florac sur la thématique rivière et **ripisylve**.

L'exposition itinérante, composée de 12 panneaux autoportants, a été inaugurée le 13 décembre 2019, événement durant lequel les élèves ont présenté aux élus, services de l'Etat et autres parties prenantes, le travail réalisé durant toute l'année.



Le saviez-vous ?

On appelle ripisylve, la forêt, ou ensemble de végétation, qui couvre naturellement les berges des cours d'eau. C'est un milieu très riche.



Rencontre avec les Chauves-souris

Le 24 octobre 2019, une sortie a été organisée en partenariat avec l'ALEPE.

La soirée était l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ces mammifères et de les observer de près lors d'une capture à des fins scientifiques.

Deux espèces de chauves souris, parmi les plus communes dans le secteur - **la Pipistrelle commune** et **la Pipistrelle pygmée** - ont pu être observées en main.



Les communes touchent dorénavant des dotations au titre de Natura 2000

Certaines communes du site Natura 2000 ont perçu une dotation de la part de l'Etat. Le montant a été calculé en fonction du nombre d'habitants et de la proportion du territoire de la commune couvert par le site Natura 2000 (sont éligibles les communes dont au moins 75 % du territoire appartient à un site Natura 2000). Le montant total touché par l'ensemble des communes du site Natura 2000 est d'environ 28 000€. Ces fonds pourront, par exemple, servir à financer des actions sur le territoire.

Zoom espèce



L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES *Austropotamobius pallipes*



DESCRIPTION

Sorte de petit homard mesurant une dizaine de centimètres et pesant 90g, peu active en hiver et en période froide, l'écrevisse à pattes blanches est un animal nocturne. Elle se nourrit de détritus et d'invertébrés. Comme son nom l'indique, elle a la face ventrale des pinces généralement blanche.



HABITAT

Les exigences de l'espèce sont élevées pour ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux et son optimum correspond aux « eaux à truites » : une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité et très bien oxygénée. Elle profite également de la végétation des bords de cours d'eau qui lui offre des abris indispensables. Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.



MENACES

Autrefois abondante en Lozère, l'écrevisse à pattes blanches a, petit à petit, disparu de nos cours d'eau.

La première menace pesant sur cette espèce est l'introduction d'espèces d'écrevisses invasives qui ont un double impact sur les populations d'écrevisses françaises, toutes espèces confondues.

D'une part, elles sont en compétition directe par prédation et occupation de l'habitat. D'autre part, les espèces indigènes sont contaminées par la peste de l'écrevisse car les espèces exotiques sont porteuses saines d'un champignon.

Cette maladie est un fléau pour les écrevisses à pattes blanches car une fois affectées elles n'ont aucune chance de survie. Ce champignon peut se propager dans l'eau, sur les poissons, sur les plantes aquatiques mais aussi hors de l'eau en bordure de rivière. Il peut être transporté par les animaux sauvages qui viennent s'abreuver ainsi que par l'homme lorsqu'il se promène au bord de l'eau ou va pêcher.

En raison des menaces de disparition qui pèsent sur elle, la capture de cette écrevisse est seulement autorisée un week-end par an en Lozère.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Maitre d'ouvrage

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
David LAZIN | 04 48 88 95 26 | david.lazin@ccgcc.fr

Animateur Natura 2000

Fédération départementale des chasseurs de la Lozère
Evan MARTIN | 04 66 65 75 85 | e.martin@fdc48.fr

tarntarnonmimente.n2000.fr

Rédaction : E. Martin & L. Gillioz

Crédits photos : Parc National des Cévennes, Y.Majorel, R.Monlong, FDC48, FNPF, Collège de Florac Trois Rivières

Conception graphique : Johana Larrousse



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales